

Notre vision

Assurer une surveillance civile juste, indépendante et fiable des activités policières au Nouveau-Brunswick, en laquelle tous peuvent avoir confiance.

Notre mandat

La Commission de police du Nouveau-Brunswick est un organisme de surveillance civile indépendant qui supervise la gestion du processus de traitement des plaintes publiques concernant la conduite d'agents de police, ainsi que des services et des directives des services de police municipaux et régionaux du Nouveau-Brunswick.

Exceller dans nos activités	Sensibiliser le public à notre mandat	Renforcer les relations de travail	Renforcer nos talents
En poursuivant nos efforts d'amélioration continue, nous...	En se rendant accessible au public, nous...	En favorisant la cohérence et la normalisation dans la surveillance des services de police, nous...	En mettant l'accent sur notre personnel, nous...
<ul style="list-style-type: none"> • fournissons un processus de plainte indépendant et objectif; • favorisons la prise de décisions fondées sur des preuves; • réduisons le temps de réponse aux demandes de renseignements; • mettons en œuvre les modifications à la Loi sur la police. 	<ul style="list-style-type: none"> • veillons à ce que les populations servies par des corps policiers municipaux soient au courant de notre rôle et du processus de plainte en : <ul style="list-style-type: none"> – améliorant la capacité de la Commission à répondre aux demandes de renseignements du public; et – développant des stratégies de communication. 	<ul style="list-style-type: none"> • officialisons notre partenariat avec Justice et Sécurité publique; • amenons les chefs de police à s'investir davantage; • faisons progresser la mobilisation de la Commission et des syndicats locaux; • sensibilisons les agents de police et améliorons leurs connaissances; • faisons en sorte que les nouveaux étudiants en application de la loi ont conscience de la surveillance civile des services de police. 	<ul style="list-style-type: none"> • attirons, formons et retenons du personnel et des membres compétents; • attirons, formons et retenons des fournisseurs hautement qualifiés

Nos valeurs

Service de qualité : Nous fournissons des services fiables et uniformes.

Intégrité : Nous faisons preuve d'honnêteté et d'impartialité.

Responsabilisation : Nous assumons la responsabilité de nos politiques, décisions, actions et produits.

Objectivité : Nous prenons des décisions équilibrées et impartiales.

Transparence : Nous favorisons une structure et une culture qui facilite l'accès à l'information dans le cadre des dispositions législatives.